Le ministère de la Culture en passe de parachever les grands projets culturels

Culture & Divertissement

Posté par: Visiteur

Publié le : 05-01-2011 22:39:57

Le ministère de la Culture oeuvre pour le parachèvement des grands projets culturels, la réhabilitation des établissements culturels et la promotion de la culture marocaine à l'extérieur, a indiqué le ministre de la culture, Bensalem Himmich.

Le ministre, qui s'exprimait lors d'une réunion de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense nationale et des Affaires islamiques à la Chambre des représentants, a indiqué que son département se penche également sur le renouvellement des mécanismes et méthodes de gestion et de rationalisation de ce secteur, et Âoeuvre aussi pour la généralisation de l'accès aux nouvelles technologies.

Le ministère poursuit en outre ses actions pour renforcer et élargir sa coopération avec ses partenaires, aussi bien avec les ministères concernés, les collectivités locales qu'avec les instances nationales et internationales , a-t-il ajouté, mettant l'accent sur la relation étroite existant entre la culture et le développement global.

De leur côté, les parlementaires ont appelé à lutter contre les " cultures hybrides" et à la mise en place d'un projet culturel national qui soit au service de la défense de la cause nationale, ainsi qu'à la création d'une troupe nationale constituée de représentants de différents groupes artistiques, et l'élaboration de programmes culturels destinés aux Marocains résidant à l'étranger, et d'une étude de terrain sur le paysage culturel marocain.

Dans une déclaration à la MAP, le président de la Commission, M. Driss Sentissi, a indiqué que le bilan de l'action du ministère de la culture au titre de l'année 2010, bien qu'elle soit "compatible" avec la déclaration du gouvernement qui avait été présentée par le Premier ministre devant le Parlement reste "insuffisante", rappelant dans ce cadre le lancement de plusieurs grands chantiers qu'il faut parachever.

Il a souligné que le Maroc dispose d'importantes potentialités culturelles et patrimoniales qu'il faut préserver et exploiter pour la réalisation d'un développement global intégré, appelant à la poursuite des efforts au niveau législatif en ce qui a trait à l'appui des artistes marocains, la protection et la préservation des monuments historiques et l'ouverture de nouveaux espaces culturels.
MAPF